

## L'offrande pour votre mariage

### • Pourquoi faire une offrande ?

L'Église qui vous accueille vous offre ses services gratuitement. Toutefois, elle ne reçoit aucune subvention, ni de la commune, ni de l'État, ni du Vatican. L'entretien de la paroisse est donc exclusivement assuré par les dons des fidèles. Ainsi, votre offrande de mariage (comme la quête qui aura lieu pendant la célébration) sert à couvrir les frais incompressibles de votre paroisse : entretien de l'église, éclairage, chauffage, assurances, impôts... D'autre part, une partie de la quête est reversée au diocèse pour contribuer au financement de la pastorale : formation, séminaire...

### • Combien donner ?

Habituellement, l'offrande pour un mariage se situe entre 100 et 300 €. L'offrande n'est en aucun cas une condition de votre mariage. Si vous ne pouvez pas verser une telle somme, parlez-en très simplement avec la personne qui vous accompagne.

*La paroisse qui vous reçoit, et toute l'Église, se réjouit avec vous de votre bonheur, et vous souhaite une longue et heureuse union.*

Notre Mariage



Devons-nous verser une offrande à la paroisse qui nous accueille ?

## Vous allez vivre un des plus beaux jours de votre **vie**



**Vous avez décidé de vous marier à l'Église. À travers ce sacrement, qui marquera toute votre vie, vous placez votre amour sous le regard de Dieu et vous remettez votre union entre ses mains.**

**Et demain, l'Église sera toujours là, à vos côtés...**

- Vos enfants recevront le baptême.
- Votre paroisse assurera leur catéchisme, et les préparera à leur première communion.

Depuis plusieurs mois vous préparez la cérémonie. Dans la paroisse qui vous accueille :

- Le prêtre ou une équipe de laïcs vous ont accompagnés pour vous préparer à recevoir le sacrement du mariage.
- Des bénévoles vont ouvrir et préparer l'église. Ils vont installer les bancs, disposer les fleurs et faire le ménage afin que vous puissiez y recevoir votre famille et vos amis.
- L'offrande que vous allez donner ne sert pas à payer la célébration. Vous participez aux frais de la paroisse, et vous contribuez aussi à la mission de l'Église.

